



Laroquebron, le 17 mars 1919.

Monsieur le Préfet,



Je soussigné, Boudier François, de la classe 1898, mis en congé illimité le 7 mars 1919, ai l'honneur de solliciter de votre bonté un passe-port pour me rendre en Espagne à Naval Carnero (Province de Madrid) où j'étais établi comme commerçant au moment de la mobilisation, je désire partir fin avril prochain.

Veuillez agréer, Monsieur le Préfet, l'assurance de mon respect.

Boudier François

Par M. le Maire, Maire de Laroquebron, le demandeur de M. Boudier François, à laquelle nous donnons l'avis le plus favorable.



Laroquebron, le 17 mars 1919.

Le Maire,
A. Bally